

**LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-
DAME-DE-GRÂCE**

ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Bilan	6
Évolution des actifs nets	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES – NOTRE-DAME-DE-GRÂCE tire des revenus d'inscription à diverses activités et de location dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des revenus d'inscription à diverses activités et de location, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, de l'actif aux 31 décembre 2025 et 2024 et de l'actif net aux 1er janvier 2025 et 2024 et aux 31 décembre 2025 et 2024. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
 - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
 - nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
-

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Par Pierre Blais, CPA auditeur

Beloeil, le

PROJET

LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**BILAN**

Au 31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	2 652 810 \$	2 303 386 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	1 583 000	1 083 000
Débiteurs (note 3)	145 580	130 138
Frais payés d'avance	13 258	-
Subvention à recevoir	<u>50 755</u>	<u>7 500</u>
	4 445 403	3 524 024
Placements (note 4)	-	500 000
Immobilisations corporelles (note 5)	<u>20 007</u>	<u>33 254</u>
Total de l'actif	<u><u>4 465 410</u></u> \$	<u><u>4 057 278</u></u> \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	310 921 \$	346 881 \$
Produits reportés	375 976	334 212
Apport reporté (note 7)	<u>91 057</u>	<u>-</u>
	<u>777 954</u>	<u>681 093</u>
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations corporelles	20 007	33 254
Non affectés	<u>3 667 449</u>	<u>3 342 931</u>
	<u>3 687 456</u>	<u>3 376 185</u>
Total du passif et des actifs nets	<u><u>4 465 410</u></u> \$	<u><u>4 057 278</u></u> \$

Approuvé par,

Date

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

		Investis en immobilisations corporelles	2025	2024
	<u>Non affectés</u>		<u>Total</u>	<u>Total</u>
Solde au début	3 342 931 \$	33 254 \$	3 376 185 \$	3 363 397 \$
Excédent des produits sur les charges	311 271	-	311 271	12 788
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>13 247</u>	<u>(13 247)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>3 667 449 \$</u>	<u>20 007 \$</u>	<u>3 687 456 \$</u>	<u>3 376 185 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**RÉSULTATS**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Produits		
Subventions - Ville de Montréal	2 230 310 \$	2 162 129 \$
Autres subventions	251 878	149 025
Contrats de services	-	45 328
Inscriptions	1 914 689	1 772 549
Location	94 637	81 022
Revenus- Boutique	7 477	10 833
Autres	<u>250 419</u>	<u>250 332</u>
	<u>4 749 410</u>	<u>4 471 218</u>
Frais d'administration		
Salaires et charges sociales	3 166 984	3 238 664
Sous-traitance	215 270	244 713
Achats- Boutique	5 115	6 264
Associations, inscriptions et cours	194 431	169 309
Assurances	49 059	57 538
Entretien et réparations	87 907	79 526
Formation	8 416	7 276
Fournitures	173 335	161 250
Frais d'événements spéciaux	271 371	254 467
Frais de bureau	37 702	30 629
Frais de réunions	2 658	4 847
Honoraires professionnels	46 260	35 156
Location d'équipement	7 893	7 784
Publicité et représentation	6 000	6 357
Soutien informatique	16 213	11 214
Télécommunications	30 286	36 178
Transport et déplacements	18 442	19 227
Créances douteuses et irrécouvrables	6 348	462
Intérêts et frais bancaires	16 578	11 819
Frais d'inscriptions par cartes de crédit	64 624	61 498
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>13 247</u>	<u>14 252</u>
	<u>4 438 139</u>	<u>4 458 430</u>
Excédent des produits sur les charges	<u><u>311 271 \$</u></u>	<u><u>12 788 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**FLUX DE TRÉSORERIE**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	311 271 \$	12 788 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations corporelles	<u>13 247</u>	<u>14 252</u>
	324 518	27 040
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(15 442)	75 902
Subvention à recevoir	(43 255)	(7 500)
Frais payés d'avance	(13 258)	-
Créditeurs	(35 960)	589
Produits reportés	41 764	56 505
Apport reporté	<u>91 057</u>	<u>(21 578)</u>
Flux de trésorerie liés au fonctionnement	349 424	130 958
INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	<u>-</u>	<u>(500 000)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	349 424	(369 042)
Encaisse au début	<u>2 303 386</u>	<u>2 672 428</u>
Encaisse à la fin	<u><u>2 652 810</u></u> \$	<u><u>2 303 386</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2025

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi des compagnies du Québec. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il gère les installations et la programmation sportive de centres sportifs pour la Ville de Montréal.

Ses objets principaux sont :

- gérer des installations et la programmation sportive;
- offrir des activités de sports et de loisirs qui répondent aux besoins de la population du quartier Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce ;

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles .

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités sportives sont constatés à titre de produits lorsque les activités sportives ont lieu.

Les produits découlant de la location de plateaux sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les services sont reçus par le client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations corporelles sont amorties selon les méthodes et aux taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	33 1/3%
Améliorations locatives	Linéaire	3 ans

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des certificats de placement, des comptes clients et autres créances.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**Instruments financiers (suite)***Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3 - DÉBITEURS

	2025	2024
Comptes clients	78 936 \$	95 018 \$
Intérêts courus	52 976	35 120
Taxes de vente à recevoir	13 668	-
	<u>145 580 \$</u>	<u>130 138 \$</u>

4 - PLACEMENTS

	2025	2024
Certificats de placement garantis, à des taux variant de 2,05 % à 5,00 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2026	1 583 000 \$	1 583 000 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>1 583 000</u>	<u>1 083 000</u>
	<u>- \$</u>	<u>500 000 \$</u>

LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2025

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2025	2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	293 256 \$	278 177 \$	15 079 \$	18 849 \$
Matériel informatique	191 148	190 894	254	381
Améliorations locatives	28 049	23 375	4 674	14 024
	<u>512 453 \$</u>	<u>492 446 \$</u>	<u>20 007 \$</u>	<u>33 254 \$</u>

6 - CRÉDITEURS

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	43 317 \$	57 890 \$
Salaires et vacances à payer	177 875	188 992
Sommes à remettre à l'État	89 729	99 999
	<u>310 921 \$</u>	<u>346 881 \$</u>

7 - APPORT REPORTÉ

	2025	2024
Subventions	<u>91 057 \$</u>	<u>- \$</u>
	2025	2024
Solde au début	- \$	21 578 \$
Subventions encaissées au cours de l'exercice	<u>132 300</u>	<u>-</u>
	132 300	21 578
Subventions constatées à titre de produits au cours de l'exercice	<u>(41 243)</u>	<u>(21 578)</u>
Solde à la fin	<u>91 057 \$</u>	<u>- \$</u>

LOISIRS SPORTIFS CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE**NOTES COMPLÉMENTAIRES**31 décembre 2025

8 - INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et frais courus.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il évalue, de façon continue, les comptes clients sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

9 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les produits de l'organisme proviennent à plus de 48 % (49 % en 2024) de la Ville de Montréal.

10 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.
